

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Lyon-Sud (circonscription C de la Métropole de Lyon) (69007)**

### **Premier tour**

– le 13/03/2020 –

#### **Action n°1**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Les associations vélos souhaitent être impliquées tout au long du processus de décision autour du Plan vélo : de la conception jusqu'à la réalisation d'un schéma directeur mais aussi dans la conception d'actions d'accompagnement au changement de pratiques et l'élaboration du budget de ce plan d'actions. Il est également souhaitable que les habitants puissent suivre l'évolution de la réalisation de ces engagements du Plan vélo (via par exemple un outil digital).*

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

Depuis quelques années, la Métropole de Lyon s'est engagée pour favoriser la pratique des modes de déplacements doux : la marche à pied et le vélo. Pour développer ces deux pratiques, nous avons entrepris de nombreux aménagements à destination des piétons et des cyclistes afin de sécuriser leurs trajets et faciliter leur cheminement. Et, toutes ces mesures ont porté leurs fruits car, depuis 10 ans, l'usage du vélo a progressé entre 10 et 15% sur notre territoire, hissant la ville de Lyon dans le top 10 des villes européennes où la pratique du vélo ne cesse d'augmenter.

Conscients des effets positifs de ces deux modes doux sur l'environnement et la santé des Grands Lyonnais, nous souhaitons poursuivre cet élan et l'intensifier. Pour cela, nous dirigeons nos efforts sur deux aspects : la sécurité et le gain de temps – deux conditions sine qua non pour inciter les Grands Lyonnais à ces deux pratiques !

Avec notre plan Générations Vélo, nous proposons un programme à la fois ambitieux, pragmatique et précis qui repose sur trois axes :

- Le développement du réseau,
- La création de nouveaux services,
- La question des mobilités innovantes et de la mobilité inclusive.

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous avons pour objectif de tripler les déplacements à vélo dans la Métropole de Lyon. Pour cela nous allouons 360 millions d'euros de budget (contre 160 actuellement) pour les mobilités actives sur le mandat pour financer les aménagements et l'accompagnement au développement de sa pratique.

Les associations cyclistes seront associées dans le cadre d'un comité vélo trimestriel et de réunions techniques mensuelles. Un point d'avancement des actions du plan vélo sera réalisé annuellement et la réalisation d'un outil permettant d'informer le grand public sera étudié.

En début de mandat, une large concertation sera organisée avec les associations pour définir le schéma directeur du futur Réseau Express Vélo de la Métropole de Lyon et les priorités dans sa réalisation.

En début de mandat, un plan de sécurisation d'urgence sur 12 mois sera mis en place pour sécuriser 30 points noirs du réseau existant listés comme les plus dangereux et priorités par les associations cyclistes.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Oui. Notre programme prévoit d'augmenter de 100 M€ par an l'investissement consacré aux modes, qui portera le budget métropolitain consacré aux modes doux aux alentours de 300 M€ par an. Nous pensons qu'il ne faut pas mettre en concurrence les différents modes doux, mais qu'il faut les penser en synergie. Le déplacement piéton reste le premier mode de déplacement dans le centre de notre agglomération. Pour se faire, et parce que nous pensons que le mandat à venir fait face à un enjeu démocratique, il s'agit d'associer les associations et les habitants à l'aménagement de la Métropole et l'évaluation des politiques publiques. Aussi, 1% des budgets opérationnels seront consacrés à des démarches de concertation et d'évaluation. Spécifiquement sur la question du vélo, nous proposerons un comité vélo regroupant les associations et élus référents. Il visera à construire la stratégie vélo de la Métropole. Par ailleurs, des budgets participatifs seront créés : 1 M€ par et par circonscription. Parmi les idées suggérées par les habitant.e.s de notre métropole, peut être que certaines concerneront le développement du vélo au delà de l'ambition que nous portons déjà en propre.

### Action n°2

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, de périphérie à périphérie, et vers le centre de la métropole, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV devra être composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes.

Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante.

Conformément aux recommandations du Cerema il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace.

Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Nous créons un réseau express vélo végétalisé (REVV) pourvu de voies continues, sécurisées et végétalisées. Il comprendra des itinéraires permettant aux cyclistes, de façon rapide de relier la 1ère et la 2ème couronne à la ville-centre et de relier les deux couronnes entre elles.

Ce REVV sera développé en anneau, le long des boulevards, et en étoile, via les grands axes de circulation qui relient le centre de Lyon aux centres des villes de la 1ère couronne. Dans notre circonscription les grands axes suivants seront privilégiés dans un premier temps :

- Cours Gambetta
- Avenue Berthelot
- Route de Vienne

### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Le Réseau Express Vélo de 450km sera constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole. Il donnera sa place nécessaire au vélo à Lyon et permettra des trajets en toute sécurité, rapides et efficaces.

Sur le 7e arrondissement ce réseau empruntera le cours Gambetta, la rue Garibaldi (sur sa partie actuellement non-requalifiée) ou encore l'avenue Berthelot et l'avenue Jean-Jaurès. Notre carte du REV est disponible sur notre site internet : <https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

Ce réseau assurera la desserte des gares SNCF et des stations des réseaux TCL (Métro & Tram) afin d'assurer et d'encourager l'intermodalité entre transport collectifs et vélo. En complément nous prévoyons, la mise en place d'un réseau de proximité vélo + transports en commun: création d'itinéraires cyclables dans un rayon d'au moins 3 km autour des gares TER, des arrêts de tramway et de métro afin de permettre une accessibilité donc un rabattement optimal.

### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Oui. Notre programme prévoit de créer des véloroutes à l'échelle métropolitaine pour relier les communes entre elles et le centre à la périphérie.

### Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Objectifs pour 2026 : Doubler le nombre de km d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon, soit 2000 km.

*Objectifs pour 2026 : Doubler le nombre de km d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon, soit 2000 km.*

### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Plus l'on crée de pistes cyclables, plus la pratique du vélo se développe ! Avec notre objectif d'un réseau cyclable métropolitain de 1 500 km d'ici 2025 et de 2 000 km d'ici 2030, l'usage des modes doux deviendra le mode de transport principal du quotidien pour 50% des Grands Lyonnais, et pour 2/3 des Lyonnais et Villeurbannais.

Nous redoublerons d'efforts pour que 2/3 des voies urbaines de la Métropole soient accessibles aux vélos et autres modes doux. Nous limiterons les ruptures de parcours, favoriserons des pistes continues, et assurerons un jalonnement cyclable sur l'ensemble du réseau, dès sa réalisation.

### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Nous accélérerons le rythme des aménagements cyclables pour viser 2000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité.

### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Oui. Nous nous ne contenterons pas de grossir les chiffres du vélo par un trait de peinture au sol. Notre objectif est de proposer des aménagements confortables et sécurisés pour les cyclistes. Chaque solution d'amélioration des tracés sera examinée au cas par cas, en lien avec les associations.

#### Action n°4

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.  
*Objectifs d'ici 2026 : quadrupler le nombre de kilomètres de zones de rencontre dans toute la métropole.*

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Notre objectif est d'établir une zone 30 sur l'ensemble de la commune de Lyon et de multiplier les zones de rencontres en coeur de quartiers (notamment rue de Marseille).

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Nous mettrons en place des plans de circulation restrictifs, à l'instar de Barcelone pour permettre l'accès motorisé aux seuls riverain-e-s, commerçant-e-s et intéressés.

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h" (hors axes structurants) et nous mettrons fin aux autoroutes urbaines afin d'apaiser la ville et d'encourager l'utilisation du vélo.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Action 4 Oui, mais à condition d'avoir un regard global sur les flux générés. Il ne s'agit pas d'avoir des réponses tout faites, mais des réponses appropriées en fonction des contextes. Nous privilégierons la concertation et replacerons l' élu métropolitain issu d'un territoire (d'une circonscription). Il pourra être directement interpellé sur des sujets plus locaux.

#### Action n°5

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Ce sera notamment le cas rue Garibaldi et rue de Gerland.

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Nous souhaitons mettre fin aux autoroutes urbaines afin d'apaiser la ville et d'encourager l'utilisation du vélo. Nous réduirons donc le nombre de voies de circulations des grands axes afin de donner toute leurs places aux mobilités actives, aux transports en commun et à la végétalisation.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Oui, sur le principe. Mais il sera nécessaire dans la méthode, d'avoir un regard global sur les mesures proposées.

#### Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la métropole et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes des villes comportant des aménagements cyclables.*

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

*Pas de commentaire*

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Lyon, Villeurbanne et les communes de la métropole qui le souhaitent deviendront des villes 30 (sauf pour les axes structurants qui resteront limités à 50km/h).

Concomitamment, les feux seront réglés à 25 ou 30 km/h sur les grands axes comportant des aménagements cyclables.

Nous prévoyons également le développement des zones des rencontres et la création de vélo-rues dans lesquelles les piétons et les cyclistes sont prioritaires sur toute la largeur de la chaussée.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

En concertation avec les Maires qui disposent du pouvoir de police, nous nous engagerons vers une limitation de la vitesse de circulation à 30km/h dans les coeurs de quartier, les quartiers résidentiels, etc. Au-delà de l'arrêté, il s'agit de repenser la rue comme un espace public vivant, et pas seulement fonctionnel, où chacun à sa place (et non pas la voiture sur les autres modes doux) par des aménagements. Il ne s'agit pas seulement d'aménager techniquement la rue (coussins berlinois, chicanes), mais de réduire l'emprise de la chaussée pour contraindre l'automobiliste à réduire sa vitesse. Sur les axes structurants, la vitesse restera à 50 km/h.

#### Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visible des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu (dans toutes les directions), les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans toute la métropole.*

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Le déploiement de ces outils est déjà bien engagé, nous le poursuivrons.

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Sur le mandat, nous généraliserons le déploiement des double-sens cyclable, des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste sur toutes la Métropole de Lyon.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Oui, pour nous, ce sont des aménagements pertinents.

#### Action n°8

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

*Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturées, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.*

*Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité*

*Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.*

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

Notre ambition à l'échelle de la Métropole est de multiplier par deux le stationnement pour les vélos en atteignant 60 000 places d'ici 2025. À cette fin, nous doublerons le nombre d'arceaux vélos afin d'atteindre 30 000 arceaux, et nous triplerons le nombre de stationnements vélos sécurisés pour arriver à 10 000 places.

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

D'ici 2026, nous multiplierons par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole.

Une offre de stationnement sécurisé sera proposée à la gare de la Part-Dieu dès 2021, dans l'attente de l'ouverture de la vélostation de la place Béraudier. L'extension de la vélostation sera étudiée afin de la réaliser si la demande le justifiait, d'ici 2026 (ce qui est très probable). Une extension côté Vilette sera également étudiée et réalisée si le besoin le justifiait d'ici 2026.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Nous avons noté une forte saturation des parcs relais de notre agglomération. En parallèle de la création d'une boucle de transport circulaire en métro léger de surface (permettant de rejoindre Tassin à la Doua par St-Fons), nous proposons la création de 3 parcs relais de 250 places, dont 10% seront réservés au vélo. Nous prévoyons également des extensions sur les parcs existants (Vaise, Vénissieux, Parilly), comprenant une part vélo. Nous étudierons la possibilité d'un ouvrage transitoire dans l'attente de l'aménagement définitif prévu sur la place Béraudier.

#### Action n°9

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

*Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

*Pas de commentaire*

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

D'ici 2026, nous multiplierons par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000). Des stationnements adaptés aux vélos cargo seront également installés dès le début de mandat pour palier à l'absence de prise en compte de ce besoin par la collectivité jusqu'à présent.

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

L'augmentation de 100M€ par an du budget d'investissement destiné au vélo permettra d'assurer un meilleur maillage de l'offre de stationnement. Cette offre sera concertée avec les usagers et les associations de cyclistes.

#### **Action n°10**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturées. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

*Objectif d'ici 2026 :*

> *Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

> *Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

> *Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des acteurs publics : collectivités, bailleurs sociaux etc.*

*(<https://programme-alveole.com>)*

### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

D'ici 2026, nous multiplierons par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole.

Nous nous engageons à promouvoir activement le programme Alvéole auprès des acteurs publics : collectivités et bailleurs sociaux.

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Nous avons pris des engagements de création et d'extension de parcs de stationnement (cf. action 8). En ce qui concerne, le stockage de vélos dans les immeubles existants, nous accompagnerons les démarches visant à créer des locaux individualisés. Enfin, nous nous engageons à créer des stationnements sécurisés pour les vélos.

#### **Action n°11**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

*L'enquête de Nova7 et Systra en juin 2019 a établi que 48 % des cyclistes n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon, ...*

*Objectif d'ici 2026 :*

> *Renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo*

### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

L'obligation existe déjà dans le PLUH

### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous nous engageons à renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo.

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Oui. Au sujet du PLUH, nous avons pris l'engagement de ne pas faire une révision générale (qui prendrait alors un mandat entier), mais de s'insérer dans le PLUH voté récemment, tout en faisant des révisions partielles ou des modifications.

L'obligation de locaux individualisés pour les vélos pourra faire partie de ces révisions ou modifications. Nous nous engageons par ailleurs à négocier ces aménagements dans les nouvelles opérations avec les promoteurs.

#### **Action n°12**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.*

*Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.*

### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous créerons un réseau d'hôtels de logistique urbaine, c'est-à-dire des points de relais de livraison et de stockage



temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en œuvre de nos politiques économiques et environnementales.

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Action 12 Sur la logistique, qui est un gros secteur de pollution atmosphérique, nous voulons recourir au transport fluvial. A partir d'une plateforme logistique sur le port Edouard Herriot et d'une autre à Genay, les marchandises seraient acheminées sur la Rhône et la Saône. Le dernier km à vélo serait encouragé.

#### **Action n°13**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*Il faut déployer une aide à l'acquisition d'un vélo qui puisse répondre aux déplacements du quotidien (trajet domicile-travail, dépose d'enfants à l'école, courses etc.). Cette offre doit concerner aussi bien des vélos neufs que d'occasion et tous types de vélos : vélos standards, pliants, VAE, cargo, vélos adaptés...*

Objectifs d'ici 2026 :

- > Quadrupler l'enveloppe attribuée pour l'aide à l'achat sur tous types de vélos, neufs ou d'occasion
- > Généraliser le "pack autonomie Vélo" (l'acquisition d'un vélo à réparer + accompagnement dans la réparation de ce vélo, vélo-école, savoir-rouler, etc.)

### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous mettrons en place une subvention à l'achat de vélos à assistance électrique et vélos cargos à hauteur de 200€ (porté à 500€ en cas de cession d'un véhicule thermique) .

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Notre programme se concentre sur l'aide à l'achat de VAE.

#### **Action n°14**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)*

### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

Nous renforcerons le service My Vélo'v, service de location de longue durée (un mois ou un an) de vélos à assistance électrique en l'étendant sur toute la Métropole.

Par ailleurs, afin d'inciter les plus jeunes à s'emparer du vélo, nous intégrerons l'abonnement Vélo'v à l'abonnement TCL jeunes qui sera désormais à 20 euros pour les moins de 25 ans. L'accès au vélo en libre-service deviendra donc gratuit pour les moins de 25 ans.

### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous créerons un nouveau service de vélos en location longue durée. En plus des services Velo'v (location courte durée) et MyVelo'v (location longue durée de Vélo à Assistance Electrique), que nous renforcerons, nous lancerons un service de vélos en locations longue durée, sur le modèle des métro-vélos à Grenoble. L'objectif de ce dispositif sera de pousser à l'usage du vélo à travers une tarification attractive (incluant l'entretien et l'assurance.).

L'abonnement sera offert aux étudiants pendant un an.

### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Dans le cadre du pacte avec les communes (il s'agit d'accompagner les communes à la création des équipements de proximité rendus nécessaires par le développement de l'agglomération dans le cadre d'une réciprocité), nous accompagnerons à la négociation avec le délégataire de Véol'v pour une extension sur les communes de la Métropole.

#### **Action n°15**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Objectifs d'ici 2026 :*

- > *Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 3-5 km du domicile ou du lieu de travail*
- > *Découpler les vélos-écoles (pour les particuliers, pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)*
- > *Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers : ([https://wiklou.org/wiki/Trouver\\_un\\_local](https://wiklou.org/wiki/Trouver_un_local))*
- > *Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)*
- > *Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.*

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous mettrons à disposition des locaux et accompagnerons l'installation et le maintien d'au moins un atelier d'auto-réparation dans chaque circonscription de la Métropole.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

De manière plus générale, nous souhaitons réorienter les financements liés au développement économique, vers l'économie circulaire, l'ESS et la création d'emplois non déloqualisables. Les services cités dans le questionnaire pourraient tout à fait rentrer dans les critères d'aide. Quant à la fourrière, elle reste de compétence municipale.

#### **Action n°16**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

*Il faut soutenir la Maison du Vélo Lyon actuelle (ex Pignon sur Rue) et renforcer ses moyens d'accompagnement au changement de pratiques des Grand Lyonnais, ses capacités d'accueil et d'information des visiteurs ainsi que de sensibilisation du grand public aux avantages de rouler à vélo en ville et ce en toute sécurité.*

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence des éco-mobilités. Nous doublerons ses moyens d'accompagnement au changement de pratiques (vélo-école aux particuliers et en entreprises) et de communication au grand public des avantages de rouler à vélo en ville et ce en toute sécurité.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

*Pas de commentaire*

#### **Action n°17**

Créer une agence d'écomobilité, Il est nécessaire de créer une agence d'écomobilité de la métropole de Lyon, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à valoriser les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo. Elle facilitera l'accès à l'information, accompagnera les changements de pratiques et conseillera les habitants sur les solutions de mobilités alternatives les plus adaptées à leur trajet.

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous ne créons pas de nouvelle structure, mais souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence des éco-mobilités.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Oui, mais ce sont surtout toutes les mobilités alternatives à la voiture, y compris le vélo, qu'il faut rendre plus attractif.

#### Action n°18

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

*L'expertise des associations vélos de la métropole de Lyon en matière d'apprentissage sur les déplacements à vélo en circulation permet d'accompagner les établissements dans leurs différents projets "savoir-rouler".*

*Objectifs d'ici 2026 :*

- > Former les élèves de primaire des 59 communes au savoir-rouler
- > Continuer l'apprentissage du savoir-rouler dans les 121 collèges de la métropole
- > Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus, de vélobus dans toutes les communes de la métropole.

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

*Pas de commentaire*

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Il s'agit d'une compétence municipale. Toutefois, nous soutiendrons les collèges de la métropole souhaitant prolonger l'apprentissage du savoir rouler.

Nous nous engageons à améliorer l'accessibilité à vélo des collèges de la métropole grâce à la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés à leurs abords. Nous généraliserons l'offre de stationnements sécurisés dans l'enceinte des collèges.

Les écoles primaires seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ». Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Notre programme prévoit d'éduquer les enfants et les collégiens à l'usage des vélos et à la sécurité routière.

#### Action n°19

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

David KIMELFELD, Président de la Métropole de Lyon, candidat aux élections métropolitaines, est un usager régulier du vélo, dans sa vie personnelle comme dans son mandat politique. C'est aussi le cas de nombreux colistiers de nos listes métropolitaines « Ensemble Avant Tout », et notamment d'Antoine Dulin N°2 de notre liste dans la circonscription.

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

De très nombreux candidats sur les listes écologistes se déplacent systématiquement à vélo dans Lyon et dans la Métropole. Cela restera évidemment le cas pour ceux qui seront élus.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Oui. Notre candidat à la Présidence de la Métropole, Renaud Payre, est un adepte et se déplace déjà à vélo.

#### Action n°20

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo (dans le cadre par exemple d'une journée sans voiture), Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

*Objectif d'ici 2026 :*

- > Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

#### Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)

*Pas de commentaire*

#### Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)

Nous augmenterons les moyens alloués à l'organisation de la Convergence Vélo afin d'en faire le grand rendez-vous annuel des cyclistes de la Métropole de Lyon. Tous les événements promouvant la pratique du vélo seront encouragés afin de développer la culture vélo dans la métropole.

#### Renaud Payre (C'est la gauche unie)

Afin de faire face au changement climatique, notre première mesure sera de mobiliser la société. Au côté d'événements populaires promouvant la pratique du vélo, nous organiserons, en 2021, une grande manifestation de la transition énergétique. Au cours de celle-ci, nous pourrions imaginer qu'elle soit sans voitures.



#### **Action n°21**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Pour encourager les grands Lyonnais à se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain en remplacement de l'image sportive véhiculée par le tour de France.*

*Avec l'augmentation du nombre de cyclistes, le nombre de conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes s'accroît également. Il faut donc (in)former au code de la rue d'une manière ludique et massive (partage de la rue, double-sens cyclable, cédez-le-passage cycliste au feu, stationnement très gênant sur bande cyclable etc). Et continuer le travail initié avec les polices municipales pour des campagnes de sensibilisation, voire de verbalisation.*

Objectifs d'ici 2026 :

> 100.000 personnes touchées par an

> Organiser plusieurs campagnes de communication / an : informatives (généralisation du DSC, M12, danger des angles morts des poids lourds...) ou ludiques pour donner envie de passer à la pratique du vélo au quotidien

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous nous engageons à faire, à minima, deux campagnes de communication/sensibilisation par an.

L'une sera spécifiquement conçue pour susciter l'envie des grands Lyonnais de se déplacer à vélo.

Une communication régulière sera également réalisée dans les journaux d'informations des communes et arrondissements pour lesquels nous serons aux responsabilités.

La police municipale et les associations seront encouragées à travailler conjointement lors de campagnes de sensibilisation.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Oui, les conflits d'usages entre piétons, cyclistes, automobilistes et conducteurs de poids lourds et de bus sont trop nombreux. Il y a la nécessité de rappeler l'ensemble des usagers à ses droits et devoirs. Spécifiquement, nous accompagnerons le SYTRAL à un plan de formation des conducteurs de bus.

#### **Action n°22**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation + formation conduite à vélo en ville.

Ces ateliers seront assurés par les associations vélos de Lyon dans le cadre des plans de déplacements de mobilité (PDM) et le coût sera pris en charge à 50 % par la Métropole de Lyon.

Objectifs d'ici 2026 :

> Accompagner 700 entreprises (notamment les entreprises de plus de 100 salariés qui sont soumises à un PDM)

> Proposer des incitations financières pour des services vélo, des ateliers de sensibilisation, des formations.

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Nous nous engageons à soutenir financièrement les associations vélo. Le doublement du budget consacrés aux mobilités actives le permettra. Nous examinerons la possibilité de prendre en charge à hauteur de 50% les ateliers mobile d'auto-réparation et la formation ou sensibilisation à la conduite à vélo en ville.

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

Action 22 Oui, dans le cadre de l'écoconditionnalité des aides de la Métropole au développement économique.

#### **Commentaires généraux**

#### **Maxime Bouly (Ensemble avant tout!)**

*Pas de commentaire*

#### **Thomas Dossus (Maintenant la métropole pour nous - Les écologistes avec Bruno Bernard)**

Retrouvez l'ensemble de notre programme sur le développement massif des mobilités actives sur notre site internet :

<https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

#### **Renaud Payre (C'est la gauche unie)**

*Pas de commentaire*